



SAISON 2013-2014

INFORMATION PRESSE

L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS et L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE COMMUNIQUENT :

Opéra d'été : signature d'une convention de partenariat entre l'Opéra national de Paris et l'Association des maires de France pour aller à la rencontre de nouveaux spectateurs, sur tous les territoires

Désireux d'aller toujours vers un public plus large et dans un souci de développement de la démocratisation culturelle, l'Opéra national de Paris a lancé en août 2013, à titre expérimental, une initiative baptisée **Opéra d'été**.

L'Opéra a ainsi remis gracieusement à des communes la captation d'un de ses spectacles sur support numérique afin que ce dernier soit diffusé gratuitement sur grand écran et en plein air pendant l'été.

Deux diffusions de l'opéra *Carmen*, enregistré en décembre 2012 à l'Opéra Bastille, ont eu lieu : à La Baule le 10 août dans le Parc des Dryades et à Bayonne le 16 août dans les Arènes de la ville. Chacune des soirées a remporté un vif succès et 5000 estivants ont ainsi pu assister gratuitement à ces projections, dans d'excellentes conditions et dans des lieux emblématiques.

Fort de cette réussite et de l'enthousiasme des deux municipalités, l'Opéra national de Paris a souhaité donner à d'autres communes qui le souhaiteraient l'opportunité de s'approprier l'initiative Opéra d'été dès l'été 2014.

L'Opéra national de Paris s'est donc tout naturellement tourné vers l'Association des maires de France avec qui une convention de partenariat a été signée le 1^{er} octobre 2013 à l'occasion d'une soirée exceptionnelle à l'Opéra Bastille.

L'Association des maires de France a donc souhaité proposer à ses adhérents de postuler à l'organisation d'une projection, l'été prochain, de l'un des spectacles déjà captés à l'Opéra national de Paris et notamment : *Carmen* (Georges Bizet), *Aïda* (Giuseppe Verdi), *Don Quichotte* (Rudolf Noureev) ou bien encore *La Belle au bois dormant* (Rudolf Noureev).

Nicolas Joel, directeur de l'Opéra national de Paris, déclare : « Avec Opéra d'été, l'Opéra national de Paris veut aller à la rencontre de nouveaux spectateurs, sur leurs lieux de vacances. L'Opéra de Paris appartient à chacun : c'est pourquoi nous voulons l'offrir à tous. Je me réjouis de cette collaboration avec l'Association des maires de France qui est un partenaire de terrain, légitime et dynamique, et qui partage avec nous la volonté de démocratiser toujours davantage la culture lyrique et chorégraphique ».

Jacques Pélessard, président de l'Association des maires de France, déclare : « L'AMF est honorée de ce partenariat avec un établissement culturel si prestigieux. Cette initiative ne peut que concourir à faire mieux connaître l'opéra dans tous les territoires. La démocratisation d'un art, parfois considéré comme élitiste, constitue un formidable retour vers les territoires d'œuvres jusqu'alors réservées au public parisien. »

Paris, le 2 octobre 2013

CONTACTS PRESSE

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Pierrette Chastel *Attachée de presse*

01 40 01 19 95 – pchastel@operadeparis.fr

Thierry Messonnier *Attaché de presse*

01 40 01 20 63 – tmessonnier@operadeparis.fr

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Marie-Hélène Galin *Chef du service de la Communication*

01 44 18 13 59 – mhgalin@amf.asso.fr

Fondation
Orange



MÉCÈNE DES RETRANSMISSIONS

AUDIOVISUELLES DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS



fra CINEMA
France Association d'Amateurs



mezzo

PARTENAIRES MEDIA ET TECHNIQUES

telmondis
DISTRIBUTION

DISTRIBUTEUR TV INTERNATIONAL DES PROGRAMMES D'OPÉRA
DE PARIS PRODUCTION

EY

Building a better
working world

Mécène principal de l'Opéra national de Paris



Mécène principal du Ballet
de l'Opéra national de Paris